



## APPEL D'OFFRES PUBLIC

### FOURNITURE D'ENROBÉ BITUMINEUX RANG SAGUENAY, CHEMINS DU FEUILLAGE ET DE LA FORÊT ET RANG SAINTE-CROIX

**Description des travaux :**

La Ville de Saint-Raymond requiert des soumissions par voie d'appel d'offres public pour la fourniture d'enrobé bitumineux pour les travaux de réfection du rang Saguenay, des chemins du Feuillage et de la Forêt et pour le rang Sainte-Croix.

- Les travaux consistent à la préparation de la surface granulaire et la mise en œuvre d'une couche d'enrobé bitumineux sur une longueur approximative de 1 800 mètres pour le rang Saguenay, de 1 100 mètres pour les chemins du Feuillage et de la Forêt et de 600 mètres pour le rang Sainte-Croix.

**Documents d'appel d'offres :**

Disponibles sur SÉAO depuis le 24 juillet 2015.

<http://www.seao.ca> ou au 1-866-669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

**Responsable de l'information**

**aux soumissionnaires :**

M. Benoit Paquet, ingénieur - 418 337-2202, poste 4.

**Dépôt des soumissions :**

Avant 11 h, le 20 août 2015. L'ouverture des soumissions se fera publiquement le même jour à la même heure, dans une salle disponible à l'hôtel de ville de Saint-Raymond au 375, rue Saint-Joseph à Saint-Raymond.

---

#### AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

Des exigences sont indiquées dans les documents d'appel d'offres, il est de la responsabilité des soumissionnaires de les respecter.

Les contrats sont assujettis à l'annexe 502.4 de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI), à l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO) et à l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (AQNB).

La Ville de Saint-Raymond n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique d'appel d'offres (SÉAO) soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à l'un ou l'autre des appels d'offres.

La Ville s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires.

Donné à Saint-Raymond, le 21 juillet 2015.

La greffière,

Chantal Plamondon